



CONTRAT ANNUEL A FLOT



PORT HALIGUEN
QUIBERON
MORBIHAN

ANNUEL PONTON A LA CARTE GS10

2026

AVANTAGES ET CONDITIONS

Conditions particulières en capitainerie
*En fonction des places disponibles

UN CONTRAT POUR NAVIGUER

- ★ 10 mois à flot du 1er septembre au 30 juin



Réseau Passeport Escales

Sous condition de déclaration d'avis de croisière avant 12h :

- Nombre de nuitées illimité à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum à chaque escale dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan (sauf Houat et Hoedic : 1 nuitée /an hors juillet et août)
- 4 nuitées offertes dans chacun des ports partenaires du réseau Passeport Escales, à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum.
- Entre le 1er mai et le 30 septembre : **BONUS** escales
 - 8 nuitées d'absence déclarées en continu = 2 nuitées bonus
 - 15 nuitées d'absence déclarées en continu = 6 nuitées bonus
- Les nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours
- 1 nuitée bonus maximum par port



La déclaration d'absence est à effectuer avant midi avec un retour au minimum le lendemain après-midi



UN CONTRAT POUR ENTREtenir SON BATEAU

- ★ 1 Aller/Retour 24h ou 48h offert

- hors juillet - août
- dans la limite des places disponibles
- limité à 4,60m de largeur

- ★ 20 % sur 1 aller/retour 24h du 01/09 au 28/02

- hors mise à terre sur remorque

Gratuité de 4 semaines consécutives sur terre-plein *

Dans les ports équipés de la Compagnie sous réserve de disponibilité :
Du 01/09 au 01/03. Seul l'emplacement terre-plein est inclus.
(réservation préalable obligatoire)

- ★ Accès gratuit au gril d'échouage
- ★ Accès gratuit à la cale de mise à l'eau

UN CONTRAT POUR APporter DE LA SOUPLESSE CONTRACTUELLE ET FINANCIERE

Facilités de règlement

Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10

Possibilité de paiement en chèques vacances

Carte plaisirance Morbihan



Accès gratuit aux services liés à la **carte Plaisance Morbihan Premium** dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan : accès sanitaires, wifi, points Nautics, capitainerie numérique

Accès gratuit aux pompes à eaux noires :

BONUS → attribution de points Nautics pour toute utilisation (avec un maximum de 30 points dans l'année)

Extrait des tarifs 2026 euros TTC

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99
LARGEUR	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90
Surface	maxi	13,78	15,90	18,17	20,22	22,37	25,05	27,87	30,84	33,97	37,24	40,66	44,24	47,96	55,86	64,35	71,20	78,35
ANNUEL PONTON A LA CARTE		1792	1994	2 202	2 418	2 641	2 870	3 106	3 347	3 594	3 846	4 102	4 366	4 648	5 125	5 721	6 346	6 775

Contact : 02 97 50 20 56

port-haliguen@compagniedesportsdumorbihan.fr

www.port-haliguen.com

SAPL COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN

Capital social 32 396 170 € - SIREN : 317 823 409 - RCS Vannes

Siège social : Hôtel du département – Vannes

Correspondance au 18 rue Alain Gerbault – CS 62221 – 56006 Vannes Cedex